





Le certificat d'assurance ci-dessus doit être apposé sur votre véhicule

Pensez à le retirer en cas de vente

IMG RT / K2 9 ALLEE ROMAIN ROLLAND

93390 CLICHY SOUS BOIS

0536/1001 (000004) ERIC SCHOUKROUN

AGENT GENERAL MMA 1 BIS AVENUE DE LA REPUBLIQUE 93250 VILLEMOMBLE 0149350082

N°ORIAS: 07010581 - WWW.ORIAS.FR ERIC.SCHOUKROUN@MMA.FR

Cher(e) client(e),

Nous avons le plaisir de vous remettre votre carte internationale d'assurance automobile, ainsi que votre certificat d'assurance, valables pour la période indiquée.

Si vous vous déplacez à l'étranger, nous vous conseillons de prendre connaissance des informations figurant au verso, et de conserver avec vous la liste de nos correspondants.

Nous vous prions d'agréer, cher(e) client(e), l'expression de nos sentiments dévoués.

Votre Agent Général MMA

ORIGINAL

11.Signature de l'assureur

1.INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD 1.CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE 2.Emise avec l'autorisation du BUREAU CENTRAL FRANCAIS 9.Nom et adresse du souscripteur de la police (ou utilisateur du véhicule) IMG RT / K2 4.Code pays / Code assureur / Numéro VALABLE 9 ALLEE ROMAIN ROLLAND Jour Mois Année Jour Mois Année 93390 F/375/ 08/04/22 31/12/22 147880584 Imprimé 46635745 (ces deux dates comprises) 5.N° d'immatriculation (à défaut) n° du chassis ou n° du moteur 10.Cette carte a été délivrée par 6.Catégorie du véhicule 7.Marque du véhicule GF-339-RZ RENAULT 8. Validité territoriale Cette carte est valable pour tous les pays dont la case n'est pas rayée (pour toute information complémentaire, consulter www.cobx.org)
Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance. Pour l'identification du bureau approprié, voir au verso BG CY(**) CZ D DK FIN EST GB GR H HR IBL IS 1 LV 1 IT M N NL P PL RO SK SLO S CH AL AND BIH BY AZO IL MA MD MK MNE BUS SRB(**)

(**) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour l'Azerbaïdjan, Chypre et la Serbie est limitée aux parties géographiques des dits pays qui sont sous le contrôle des gouvernements respectifs. Pour plus d'informations, veuillez consulter http://gc-territorial-validity.cobx.org

A. Automobile B. Motocycle C. Camion ou tracteur D. Cycle à moteur auxiliaire

E. Autobus ou autocar G. Autres F. Remorque

AGENCE : 9308 VILLEMOMBLE Covéa Fleet, Assureur Flottes et Transport

14, boulevard Oyon 72030 LE MANS CEDEX 9

www.mma.fr

CLICHY SOUS BOIS

Covéa Fleet Assistance 24h/24 et 7i/7:

En France au: 01 47 11 67 67

Depuis l'étranger au 00 33 1 47 11 67 67

CATÉGORIE DE VÉHICULE (CODE)